

CHEQUE DOMICILE







SOMMAIRE



- > Les avantages pour le salarié
- > Comment passer commande sans code CESU
- > Comment passer commande avec code CESU
- > Comment payer un intervenant
- > Comment payer un intervenant : cas particulier de l'emploi direct
- > Comment payer en ligne mode opératoire









Les avantages pour le salarié

> Vous pouvez payer vos intervenants au centime près.

> Vous avez la possibilité de recevoir votre commande plus rapidement (24 heures).

> Vous n'avez aucun risque de perte ou de vol : les sommes sont créditées directement sur votre compte, dans votre propre espace bénéficiaires dont vous seul connaissez le mot de passe.







Comment passer commande sans code CESU

Vous n'avez encore jamais commandé des Chèques Domicile : pour cela, vous devez accéder à l'Espace Première Demande.

Pour ce faire le financeur aura au préalable, transmis à CHEQUE DOMICILE toutes les informations relatives vous concernant :

- > nom
- > prénom
- > adresse
- > date de naissance

CHEQUE DOMICILE vous transmettra ensuite, par mail :

> un lien internet qui vous permettra d'accéder à votre « Espace Bénéficiaire » via l'Espace Utilisateurs.

Dans cet espace vous aurez la possibilité, dans l'onglet « **Demande** » d'effectuer votre première demande de CESU.

le code client affecté au financeur (Comité d'Entreprise ou Entreprise) que vous devrez saisir dans le champs prévu à cet effet.









Comment passer commande sans code CESU

Vous devrez ensuite renseigner vos informations personnelles.

Dans la zone « matricule » vous devrez, saisir :

une information personnelle qui aura été transmis par votre financeur à CHEQUE DOMICILE (exemple : matricule, adresse mail,...)

> un code vous sera alors attribué et transmis directement par CHEQUE DOMICILE.

Après validation, vous accéderez au formulaire de demande en ligne qui contiendra vos conditions de prise en charge.

Pour vos prochaines commandes, « le matricule » ne vous sera plus demandé. Il sera remplacé par votre code CESU (code définitif), information qui figurera sur votre carnet de Chèques Domicile CESU.

Vous pourrez commander directement depuis l'Espace Bénéficiaires.









Comment passer commande avec code CESU

Vous devrez tout simplement :

> vous connecter sur le site internet, <u>www.chequedomicile.fr</u>

> accéder à l'Espace Bénéficiaires via l'Espace Utilisateurs

> saisir votre code CESU

> effectuer votre commande via l'onglet « demande »







Comment passer commande

Message de réception E-CESU

Le salarié bénéficiaire qui a commandé du E-CESU, recevra sur l'adresse e-mail qu'il a communiqué lors de sa commande, un message l'informant : « ... que vos E-CESU Chèque Domicile d'un montant de XXX € sont disponibles sur votre espace personnel... ».









Comment payer un intervenant

Démarche très simple :

> Le e-CESU qui vous sont attribués par votre financeur (CE, employeur...) seront disponibles sur un compte personnalisé sur <u>www.chequedomicile.fr</u>.

> Ils seront alors directement utilisables pour payer votre structure ou votre intervenant en ligne 7/7 jours et 24/24 heures.

> Vous pouvez gérer votre compte CHEQUE DOMICILE et le règlement de votre intervenant depuis votre espace bénéficiaires via le site <u>www.chequedomicile.fr</u>, rubrique « payer mon intervenant ».

INFO: Avant de procéder à un paiement en ligne d'un prestataire, nous vous recommandons de vous assurer qu'il accepte bien le paiement en ligne. Si ce n'est pas le cas, il suffit au prestataire de se rapprocher du CRCESU (démarche rapide et simple en ligne).







Comment payer un intervenant : cas particulier de l'emploi direct

Etape n^a: Déclarer votre statut d'employeur

Vous devez vous déclarer en vous affiliant auprès du CNCESU*.

> Etape n² : Affilier votre intervenant

Avant tout paiement, vous devez affilier votre intervenant auprès du CRCESU**. Pour cela, remplissez le dossier d'affiliation disponible sur le site <u>www.cr-cesu.fr</u>.

> Etape n³ : Payer votre intervenant

Vous payez votre intervenant en ligne sur <u>www.chequedomicile.fr</u>, rubrique « payer mon intervenant ».

> Etape n⁴ : Déclarer son salaire

Vous devez renvoyer en parallèle de votre paiement, le volet social rempli au CNCESU. Le CNCESU vous prélèvera du montant des cotisations et enverra une attestation d'emploi au domicile de l'intervenant.

* CNCESU : Centre National des CESU = URSSAF * CRCESU : Centre de Remboursement des CESU







Comment payer en ligne mode opératoire

Accédez à votre Espace Personnel sur <u>www.chequedomicile.fr</u> via l'Espace Utilisateurs.

>1 : Sélectionnez l'intervenant/prestataire

> 2 : Renseignez la prestation effectuée (ce champ est facultatif)

3 : Renseignez la période, les heures et tarifs (ces champs sont facultatifs)









Comment payer en ligne mode opératoire

> 4 : Sélectionnez votre moyen de paiement e-CESU.

→ Renseignez le montant de e-CESU que vous souhaitez utiliser pour le paiement.

→ Puis cliquez sur « Suivant ».

lection	N° de chêque	Financeur	Date de distribution	Validité	Valeur	£.,
	50000021	FINANCEUR DEMO	01/11/2009	31/01/2011	12,20 €	-
Г	50000022	FINANCEUR DEMO	01/11/2009	31/01/2011	12,20€	
П	50000023	FINANCEUR DEMO	01/11/2009	31/01/2011	12,20€	
	50000024	FINANCEUR DEMO	01/11/2009	31/01/2011	12,20€	
П	50000025	FINANCEUR DEMO	01/11/2009	31/01/2011	12,20 €	E
Г	50000026	FINANCEUR DEMO	01/11/2009	31/01/2011	12,20€	
	50000027	FINANCEUR DEMO	01/11/2009	31/01/2011	12,20 €	
Г	50000028	FINANCEUR DEMO	01/11/2009	31/01/2011	12,20€	
Г	500000029	FINANCEUR DEMO	01/11/2009	31/01/2011	12,20 €	L
Г	50000030	FINANCEUR DEMO	01/11/2009	31/01/2011	12,20€	
Mes e-C	ESU Chèque Domicile, m	sous total du reglement en che	ques Domicile CESU		0.	00 E
		Saisir le montant à règler en e-	CESU Chèque Domicile	9	0.	00
		Total du règlement			0	.00 (
			Complément qu'il vous reste à payer			







Comment payer en ligne mode opératoire

Après vérification de la transaction, si tout s'est bien déroulé, le message suivant apparaît : « Votre règlement a bien été enregistré par le CRCESU.... »

NB : vous avez la possibilité d'imprimer la page ci-contre :

Vous avez également la possibilité d'imprimer un récapitulatif de paiement en cliquant sur le lien :









Comment payer en ligne mode opératoire

Vous pourrez alors enregistrer et/ou imprimer votre récapitulatif de paiement.

	RECAPITUL	ATIF DE LA DEMANDE DE PAIEMENT	г			
	EFFECTUEE AUPRES DU CR CESU*					
Cneque Domicile	LE 27/10/2010 à 15h31					
<u>Employeur :</u>	SYLVIE BOMER 2 AV FOCH 95000 PONTOISE					
<u>Intervenant :</u>	MARIA CARDOSO 0018 CROIX DE CHEMINEE 69007 LYON					
Prestation effectuée :	Travaux ménagers					
Période :	du : 01/09/2010	Nombre d'heures effectu	iées: 0,00 h			
	au : 27/10/2010	Tarif hor	aire: 0,00€			
		Total Net à pa	ayer: 36,60 €			
	Montant réglé	en Chèques Domicile CESU	36,60€			
N° de chèque	Financeur	Date d'utilisation	Valeur			
50000021	FINANCEUR DEMO	27/10/2010	12,20€			
500000022	FINANCEUR DEMO	27/10/2010	12,20 €			
50000023	FINANCEUR DEMO	27/10/2010	12,20€			
		Total du règlement	36,60€			
	Complém	ient qu'il vous reste à payer	0,00€			
Centre de Remboursem	ent des Chèques Emploi-Servio	ce Universel.				
		-				





